



# COMMUNIQUÉ

## LE CABINET AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ 10T DANS LA LEVÉE DE FONDS DE 380M\$ DE LEDGER, LA NOUVELLE LICORNE FRANÇAISE



Private Equity Droit du travail et de la protection sociale Droit public et commande publique Droit de l'environnement IT et données personnelles Droit fiscal ANNULE - Concurrence, régulation européenne et FDI Contrats commerciaux et internationaux Private Clients Droit de la propriété intellectuelle, média et art Immobilier et Construction Corporate - M&A | 18/06/21 | Julien Aucomte Vincent Brenot Florence Chafiol Philippe Lorentz Elie Bétard Alexandra Berg-Moussa Diane Reboursier Maxime Legourd Olivier Attias François Richard Alexandre Trovato Aurélien Micheli Laura Bol

**Le cabinet August Debouzy a accompagné 10T, fonds d'investissement américain spécialisé dans le secteur des crypto-monnaies, pour sa prise de participation dans Ledger, plateforme française sécurisée de gestion de crypto-actifs.**

Depuis sa création en 2014, la pépète française présente dans près de 200 pays, a vendu près de trois millions d'unités de portefeuilles numériques dédiés à la conservation et à la gestion des crypto-actifs : aujourd'hui, l'entreprise estime ainsi qu'environ 15 % des crypto-actifs dans le monde sont sécurisés avec un produit de sa marque. Avec une levée de fonds de série C de 380 M\$, la valorisation de Ledger dépasse désormais les 1,5 Mds \$, faisant de l'entreprise dirigée par Pascal Gauthier, la quinzième licorne française. Ledger, lors des tours de table précédents, avait levé 8,3 M\$ en 2017 et 75 M\$ en 2018.

Cette levée de fonds, la deuxième plus importante pour une entreprise française, témoigne à la fois de la rentabilité de l'entreprise qui a connu un début d'année remarquable avec une croissance de 500 % sur la période janvier-mai et de l'engouement croissant pour les crypto-actifs. Elle s'inscrit de plus dans la stratégie de croissance de Ledger qui a pour ambition de consolider sa position de leader de la sécurisation des cryptoactifs pour devenir la plateforme de gestion de référence de l'ensemble de l'écosystème. Au cours des prochaines années, l'entreprise a ainsi pour objectif de recruter près de 300 personnes pour transformer sa plateforme Ledger Live lancée en 2020 ainsi que pour développer et intégrer de nouveaux services transactionnels.

10T a mené le tour de table auprès de nombreux investisseurs de renom et historiques de Ledger, tels que la Financière Agache du Groupe Arnault, Cathay Innovation, Korelya Capital, Draper Associates, Draper Dragon, Draper Esprit, ou encore Wicklow Capital, pour accompagner la montée en puissance de la jeune pousse. Le PDG et fondateur de 10T rejoint le conseil d'administration de Ledger.

L'équipe August Debouzy était représentée par Julien Aucomte (associé), Gwendoline Hong Tua (avocat senior), Maxime Legourd (avocat), François Richard (avocat) et Juliette Vachet sur les aspects corporate ; Florence Chafiol (associé), Cen Zhang (avocat), Alexandra Berg-Moussa (associé) et Aurélien Micheli (avocat) sur les aspects contrats commerciaux, concurrence et propriété intellectuelle ; Olivier Attias (counsel), Marie Valentini (counsel), Laura Bol (avocate) et Alexandre Trovato (avocat) sur les aspects contentieux ; Philippe Lorentz (associé), Elie Betard (avocat senior), Franck Gapenne (avocat) sur les aspects fiscaux ; Vincent Brenot (associé) sur le contrôle des investissements étrangers ; Renaud Christol (associé) sur les aspects antitrust ainsi que Diane Reboursier (counsel) sur les aspects de droit social.

